

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2024

SITUATION DES MINEURS DANS LES INDUSTRIES DU CINÉMA, DU SPECTACLE
VIVANT ET DE LA MODE - (N° 2348)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC10

présenté par

Mme Legrain, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin,
Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier,
M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

ARTICLE UNIQUE

I. – À l'alinéa 2, après le mot :

« mineurs »,

insérer les mots :

« et des femmes ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 3, après le mot :

« enfants »,

insérer les mots :

« et ces femmes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons élargir le périmètre de la commission d'enquête à la situation des femmes et aux abus et violences dont elles peuvent être victimes.

En effet, les systèmes de prédation et d'emprise touchent également de nombreuses femmes, y compris quand elles ne sont plus mineures.

Cela est notamment dû au climat sexiste et patriarcal, à l'hypersexualisation des femmes ou encore à des situations d'abus de pouvoir de la part de certains réalisateurs, metteurs en scène, directeurs de comedy-club, etc., puisque les postes de direction, d'encadrement ou d'attribution de rôles sont plus souvent occupés par des hommes. Ce système de domination est d'autant plus grave qu'il est renforcé par le précarité des femmes travaillant dans le secteur de l'art et la culture où une concurrence très forte règne.

Geneviève Sellier, professeure émérite en études cinématographiques, souligne que « *le mythe du génie créateur sert à masquer le fait que la domination masculine continue à s'exercer* », tandis que l'historienne du cinéma Delphine Chedaleux rappelle que « *ce culte du génie créateur est un masculinisme, un système de protection de la domination masculine et d'anéantissement des voix contestataires qui menacent ce système – que ces voix proviennent des rangs intellectuels (critiques, universitaires) ou du milieu professionnel lui-même (les victimes)* ».